



Syndicat CFDT du ministère des affaires étrangères

26 octobre 2010

NOUVELLE CONVOCATION AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE MINISTERIEL DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES : LA CFDT-MAE PREND SES RESPONSABILITÉS EN NE LAISSANT PAS LE CHAMP LIBRE A L'ADMINISTRATION

Comme vous en avez été récemment informés, la CFDT-MAE a estimé, avec les autres organisations syndicales, que le CTPM convoqué les 20 et 21 octobre devait être boycotté. Ce boycott a empêché la tenue de cette instance car la présence de trois quarts au moins des membres était requise.

Comme le prévoient les textes en pareil cas, l'administration a convoqué une nouvelle réunion du CTPM, les 27 et 28 octobre. Cette fois-ci, le CTPM peut se tenir valablement en présence des SEULS membres de l'administration.

Compte tenu des enjeux du CTPM, instance de débat et d'avis sur les principales réformes structurantes du Département, il n'est pas question de laisser le champ libre à l'administration pour traiter seule de sujets aussi importants que le destin du réseau culturel (Campus France, Institut français, France Expertise Internationale), l'avenir des filières des agents B et C, le respect des droits des recrutés locaux, la réforme des indemnités de résidence, la compensation des permanences et astreintes à l'étranger et le sort du régime des bonifications de retraite pour service hors d'Europe.

La CFDT-MAE est soucieuse de défendre les agents du Département dans une enceinte qui, en tout état de cause, se réunira. Elle a donc décidé de participer au CTPM pendant la seule journée du 27 octobre, d'y faire valoir ses arguments, d'exprimer ses positions sur des textes qui engagent l'avenir des agents et d'honorer ainsi le mandat que vous lui avez confié.

Le 28 octobre, la CFDT-MAE participera à la manifestation contre une loi injuste et pour une réforme équitable des retraites, manifestation à laquelle elle appelle tous les agents, comme elle l'a fait précédemment (voir au verso).

57, bd des Invalides - 75700 PARIS
11, rue de la Maison-Blanche - 44036 NANTES CEDEX 01
Site Internet : www.cfdt-mae.fr



des choix, des actes, des résultats

Communiqué commun du 21 octobre 2010

CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Les journées du samedi 16 et du mardi 19 octobre 2010 confirment que la mobilisation est ancrée dans la durée à un haut niveau. Ce sont des millions de salariés qui dans le cadre de ces 6 journées d'action depuis début septembre affirment vouloir une autre réforme des retraites juste et efficace et l'ouverture de négociations avec les syndicats.

L'ampleur des mobilisations confirme qu'au-delà de la réforme des retraites, l'emploi, les salaires, les conditions de travail mais aussi l'avenir des jeunes sont restés sans réponses efficaces notamment depuis l'aggravation des situations liée à la crise financière de 2008.

Les organisations syndicales conviennent de travailler ensemble sur ces questions dans les semaines à venir afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

Différents sondages réalisés ces derniers jours confirment que le mouvement recueille un très large appui de la population confirmant que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Les organisations syndicales appellent leurs organisations à poursuivre leurs mobilisations afin de rassembler le plus grand nombre et d'amplifier le soutien de l'opinion publique. Elles appellent leurs organisations dans les territoires, les entreprises, les administrations à poursuivre les initiatives unitaires. Elles veilleront au respect des biens et des personnes.

Le gouvernement porte la responsabilité pleine et entière de la poursuite de la mobilisation compte tenu de son attitude intransigeante, de son absence d'écoute et de ses provocations à répétition. Il ne peut pas répondre à la situation actuelle par le déni et la répression.

Les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et les parlementaires à ne pas adopter cette réforme en l'état.

Les organisations syndicales confirment que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Fortes du soutien des salariés, des jeunes et d'une majorité de la population et face à une attitude intransigeante du gouvernement et du chef de l'Etat, les organisations syndicales décident de continuer et d'élargir la mobilisation.

Elles décident de deux nouvelles journées de mobilisation :

☐☐ **le jeudi 28 octobre : une journée nationale de grèves et de manifestations** dans la semaine du vote au Parlement

☐☐ **le samedi 6 novembre : une journée de mobilisations et de manifestations** avant la promulgation de la loi par le chef de l'Etat.

Les organisations syndicales se retrouveront le 4 novembre.

MANIFESTATIONS LE 28 OCTOBRE :

A PARIS : RÉPUBLIQUE – ST AUGUSTIN Départ à 13H00

Rendez-vous CFDT à 12h30 place de la République (à l'angle du bd Saint-Martin)

A NANTES : 14H30 devant le CHU